

MONZE' INFOS

Bulletin d'information municipal

Avril 2024



Le mot du Conseil Municipal

Nous poursuivons notre mission au service du village fidèles à notre tableau de route, à notre programme et à nos engagements. Travaux sur la RD3, aménagement de la place de la mairie, Arboretum mais aussi travaux d'électricité et d'éclairage devant la salle polyvalente, tout en maîtrisant les dépenses comme le vote du budget à venir le démontrera. Bien entendu nous pourrions tendre l'oreille ci et là aux conseils et aux inévitables "il faudrait que", "il aurait fallu que..." mais la "critique est aisée et l'art difficile", ce vieil aphorisme du XVIIIe siècle est toujours d'actualité. Il faut bien comprendre que plusieurs paramètres sont pris en compte dans nos choix : les contraintes de nos finances, les réglementations en vigueur en ayant à l'esprit un souci d'esthétique et celui prioritaire d'assurer la sécurité des écoliers, des collégiens et lycéens qui empruntent quotidiennement la RD3 pour se rendre dans leur établissement. Pour prendre nos décisions nous bénéficions des conseils des services techniques de voirie du Département, du cabinet Gaxieu spécialisé dans la réalisation d'infrastructures publiques, du Syndicat Intercommunal de Cylindrage et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Aude. Comme vous avez pu le voir, la première tranche des travaux sur la RD3 est terminée, ceux de l'aménagement de la place de la mairie sont en cours et dans les jours à venir nous allons débuter le chantier de la deuxième tranche qui va, pour un temps relativement court engendrer des désagréments de stationnement et de circulation. Chacun comprend qu'il ne peut en être autrement pour arriver au terme de ce projet.

RD3 acte II



Nous allons débuter les travaux de la deuxième tranche de la RD3. Nous avons bien conscience qu'ils vont entraîner des gênes dans la vie du village. Les travaux devraient débuter début avril pour une durée approximative de 5 semaines.

La circulation et le stationnement des voitures seront interdits sur ce tronçon de la Route des Corbières.

La circulation des véhicules sera réglementée par feux tricolores par la rue du Carignan, l'avenue des Cépages et la rue du Cinsault. Pendant la durée des travaux, le stationnement dans ses rues sera également interdit.

Deux points de collecte des ordures ménagères sont supprimés momentanément sur la route des Corbières. Les utilisateurs devront s'orienter vers les containers placés côté lotissement Les Planelles ou côté école.

Résultats 2023 et Budget 2024

Le Budget Primitif 2024 a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal qui vient de se tenir ce jeudi 4 avril. Lors de sa précédente réunion, le Conseil Municipal a donc validé les résultats du Budget 2023.

Concernant le fonctionnement 390 206, 88 € avaient été votés et 307 787, 49 € ont été utilisés. Ceci fait apparaître un résultat excédentaire de 54 447, 61€.

Concernant l'investissement, 632 590€ ont été votés, pour un excédent final de 133 143, 69€. Au total, nous reportons sur le Budget 2024 un excédent de 187 591,30 €.

Ces chiffres confirment une saine gestion des finances locales.

Nouveau service communal
des infos en direct!
besoin d'aide ? des questions ?
venez en mairie !
lundi, mercredi et jeudi
9h-12h / 13h30-18h

Suivez le guide pour télécharger
simplement l'application et recevoir
nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

**Panneau
Pocket**

Informations

Alertes

Évènements



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

déchets, encombrants et compost

Inscription
encombrants ☎ 04.68.78.85.39

✉ mairiedemonze@orange.fr

Nous vous rappelons que nous organisons un service gratuit d'enlèvement des encombrants une fois par mois. Inscription au plus tard le jeudi précédent la collecte auprès de la mairie.

Prochain passage le lundi 8 avril.

En cohérence avec les travaux d'aménagement et d'embellissement du cœur de village, nous étudions avec la Covaldem une réorganisation des points de collecte des déchets ménagers dans le village.

Un composteur collectif pour le traitement des biodéchets va être mis en place. Nous aurons l'occasion d'en reparler avant son implantation à l'entrée du village.

l'église

Bonne nouvelle pour tous les contribuables, futurs donateurs et pour la réfection de l'église : la loi de Finances 2024 prévoit, pour les dons réalisés dans le cadre du patrimoine immobilier religieux, de défiscaliser 75% et non 66% du montant des dons effectués entre le 15 septembre 2023 et le 31 décembre 2025 dans la limite de 20% du revenu imposable.

l'Arboretum

Lors du bulletin municipal de décembre dernier, nous évoquions la projet de créations d'un arboretum symbole de la revitalisation de notre forêt défigurée par l'incendie du 14 août 2019. L'ONF est à pied d'œuvre pour planter des variétés de plantes et d'arbres méditerranéens sur un parcours de 3 hectares. Les premiers travaux devraient être terminés courant avril. Le coût total de l'opération s'élève à 30 000€. Nous avons bouclé ce financement par des subventions, le concours de généreux donateurs et celui de l'association 1 Million d'Arbres présidée par Monsieur Jean-Paul Wabotai.

haro sur les sangliers

Le sanglier clôture avec bonheur pour les gaulois toutes les aventures d'Astérix. Il devient moins plaisant lorsqu'il sort des bande-dessinées pour s'aventurer dans nos jardins. Ils n'ont pas attendu l'extinction de l'éclairage public nocturne pour en faire leur terrain de jeux et de pique-nique. Il s'agit d'un phénomène national et il n'est plus rare de voir des sangliers s'aventurer sur nos périphériques ou en centre ville comme dernièrement à Nantes ou Biarritz. A l'échelle nationale les dégâts agricoles sont estimés à 40 millions d'euros. Selon la Fédération de Chasse au début des années 1970, 35 000 sangliers étaient abattus chaque année, en 2022 plus de 800 000 l'ont été. Sur cette base, la population des sangliers est estimée autour des 2 millions. La Fédération indique que cette population peut tripler quand il y a de la nourriture et des hivers doux et que sans chasseurs cette situation serait dramatique. Nous demandons à nos chasseurs d'intensifier les prélèvements et rappelons que dans certains secteurs les préfetures organisent des battues administratives pour tenter de solutionner ce problème.

Au fil des jours

tous les jeudis soir - concours de belote de la MJC

tous les mardis après-midi - l'atelier créatif des Dames de la bibliothèque

21 juillet - randonnée patrimoniale nocturne

22 juin en soirée - fête de la musique

11 août - journée de festivités La Belle Epoque

23 et 24 août - fête locale